



Cette fin d'année a ouvert de vastes chantiers qui se poursuivront en 2023, notamment la réflexion engagée sur l'éducation populaire, sa place dans le projet associatif de l'UCPS, le renouvellement du bénévolat, et l'aménagement d'une mezzanine au hangar à Nouan-le-Fuzelier en vue d'étendre la surface de stockage. De belles perspectives et une motivation de tous pour réussir collectivement !

Atelier couture

Les petites mains de l'atelier couture se sont retrouvées les 9 et 10 novembre dernier, au programme : raccommodage, tri des dons de vieux vêtements, rangement des costumes qui ont servi pour Berdigne-Berdogne et pour le tournage de la scène de « la messe de minuit » à Chaumont-sur-Tharonne dans le prochain film de Jean-Claude Raoul. De nouvelles recrues sont venues rejoindre le groupe, bienvenue à elles !



Folle Nuit du Folk 2023

La Folle Nuit du Folk fête la fin de l'hiver et fait la part belle aux groupes qui nous ont ravi lors des dernières Musicalies en Sologne. Le groupe **Aroun** fera résonner bombarde et biniou de Bretagne pour un Fez-folk solognot. **Gérard Godon**, en fil rouge, avec l'énergie et la douceur de son accordéon animera le parquet de l'espace Tharonne. Et pour ceux qui ne les auraient pas découverts en mai, il ne faudra pas manquer le groupe **Tradictif**, qui nous offrira ses compositions pour un bal autant harmonieux qu'éclectique.

Rendez-vous à **Chaumont sur Tharonne le 25 mars 2023**

Calendrier Dupont -Roger 2023

L'UCPS vous informe de la vente des calendriers des photographes animaliers Frédéric Dupont et Emmanuelle Roger, son prix est de 12€. Vous pouvez le réserver auprès d'Anne Solène ou Valérie. C'est un beau cadeau à mettre au pied du sapin !

— 2023 —

CALENDRIER 2023
de Frédéric DUPONT ET
Emmanuelle ROGER

A réserver auprès de l'UCPS !

Tarif 12 €

Coup de cœur

La PPL limitant l'engrillagement adoptée par le Sénat

Il reste à l'Assemblée nationale à se prononcer sur un seul article, le numéro 5 légèrement modifié par les sénateurs. Ce vote devrait se tenir fin janvier

Le 30 nov 2022 Par Public Sénat

Chasse : le Sénat adopte à l'unanimité la proposition de loi limitant l'engrillagement des espaces naturels

Mercredi 30 novembre, la commission des affaires économiques a adopté à l'unanimité la proposition de loi sénatoriale visant à limiter l'engrillagement des espaces naturels et à protéger la propriété privée. Le texte a notamment pour but de mettre fin à des pratiques de chasse artificialisées néfastes.

C'est l'aboutissement d'un long processus législatif qui s'est déroulé mercredi matin en commission des affaires économiques du Sénat. La proposition de loi « visant à limiter l'engrillagement et de chasse artificialisée néfastes », s'est félicité Sophie Primas (LR), la présidente de la commission, dans un communiqué.

« Ce texte a réussi à rassembler députés et sénateurs et le gouvernement derrière un objectif commun de protection de nos espaces naturels pour mettre fin à des pratiques d'engrillagement et de chasse artificialisée néfastes », s'est félicité Sophie Primas (LR), la présidente de la commission, dans un communiqué.

Le texte ouvre également la possibilité aux agents verbalisateurs de pénétrer dans ces espaces sans commission rogatoire. En contrepartie, il crée une contravention sanctionnant les intrusions non autorisées dans ces propriétés privées. Quelques modifications mineures sont intervenues à l'Assemblée nationale. Les députés ont par exemple réduit le niveau de cette amende, ainsi que le délai pour la mise en conformité des clôtures existantes. L'année 2027 est la nouvelle date butoir. La proposition de loi s'appliquera aux clôtures installées à partir de 1992.

Le texte entrera en vigueur dès 2023 après le vote solennel du Sénat attendu le 6 décembre en séance publique.

Bravo à Marie et Raymond Louis
Les Amis des chemins de Sologne

Les Retrouvailles Berdigne-Berdogne à Vannes-sur-Cosson

Les carrioles de Berdigne-Berdogne ont définitivement quitté le village de Vannes-sur-Cosson après la réunion des retrouvailles ce vendredi 2 décembre ; bilans, vidéos, diaporama, photos composaient le programme de cette dernière rencontre avec les gens du village, de l'UCPS, les bénévoles et les intervenants ; une soirée conviviale chargée d'émotion, qui nous a fait revivre tous les bons moments de Berdigne Berdogne, et qui s'est prolongée par un dîner partagé en musique, chansons et danses. Un grand merci à tous !

Et l'après Berdigne ...



A partir des vidéos prises par David, Eloïse a réalisé un petit film faisant revivre tous les moments forts allant des préparatifs, à la Transberdigne jusqu'au jour de la fête. **Il sera prochainement disponible sur notre site** et servira de support de présentation aux communes d'accueil futures.



Les « briques », thème de cette édition, étaient encore au cœur des discussions durant les retrouvailles. Plus d'une centaine ont été cuites à la briqueterie de Coullons, elles sont à disposition à l'UCPS, donc **n'hésitez pas à venir vous servir**. Les deux vieilles « grands-mères », le malaxeur et la presse, acquises pour l'occasion ont trouvé repreneur et continueront à vivre ailleurs



Les très belles réalisations d'ornement, fleurs, banderoles, bouquets, confectionnées par un groupe de bénévoles pour Berdigne-Berdogne n'auront pas été l'effet d'une journée, elles ont été tout d'abord réutilisées pour deux manifestations à Tigy. Maniées avec soin, **elles pourront encore resservir, peut-être à la Folle Nuit du Folk !** Une belle action éco responsable de partage inter associations !

**BERDIGNE
BERDOGNE
2023 ?**

Le village pour l'édition prochaine n'est pas encore défini, différents contacts ont été pris, certains négatifs, d'autres partants pour 2024, des réponses sont encore attendues, **l'info dans un prochain P'tit @ctu.**

Le Conseil d'Administration,
les salariées de l'UCPS
vous souhaitent de bonnes fêtes
de fin d'année
et vous adressent tous leurs
meilleurs vœux pour 2023



UNION POUR LA CULTURE POPULAIRE EN SOLOGNE
1 RUE DE LA GROTTÉ 41210 LA MAROLLE EN SOLOGNE
02 54 88 71 09 - accueil@ucps.fr

